



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juin 2014

Présents : MM. et Mmes DORTE, Maire, BENSOUSSAN, JOLY, BREGERE, SAMBOURG, CHAMPENOIS, CHISLARD, NALLET, DEPAUL, DIVOIRE, MARCHAND, GAVOIS, PEREIRA, PICHON, GABET, LARERE.

Absents ayant donné pouvoir : Mme DUVAL à M. CHAMPENOIS
Mme DUDOT à M. SAMBOURG
Mme LE PORHIEL à Mme BENSOUSSAN
Mme DOMAT à M. GABET
Mme TAILLANDIER à Mme LARERE

Absents excusés : M. VASSORT
M. ADRIEN

Secrétaire de séance : M. CHAMPENOIS

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté à l'unanimité sans observation particulière.

Elections Sénatoriales 2014

Elections des délégués et suppléants pour les Elections Sénatoriales du 28 Septembre 2014.

Bureau : M. PICHON et M. MARCHAND
M. SAMBOURG et Mme BENSOUSSAN

En vertu de l'Art L289 : 7 délégués et 4 suppléants sont à élire.

2 listes de candidatures ont été déposées : Liste Démocratique d'Action Communale
Liste Pont vers l'Avenir 2014

Résultats du vote : 21 bulletins exprimés
Liste Pont vers l'Avenir 2014 : 17
Liste Démocratique d'Action Communale : 4

Liste Pont vers l'Avenir :

1. M. DORTE
2. Mme BENSOUSSAN
3. M. SAMBOURG
4. Mme BREGERE
5. M. DEPAUL
6. Mme DUVAL

7. M. CHAMPENOIS
8. Mme NALLET
9. M. MARCHAND
10. Mme DUDOT
11. M. JOLY

Liste Démocratique d'Action Communale :

1. Mme DOMAT
2. M. GABET
3. Mme LARERE
4. M. ADRIEN
5. Mme TAILLANDIER

Sont élus :

Titulaires :

M. DORTE
Mme BENSOUSSAN
M. SAMBOURG
Mme BREGERE
M. DEPAUL
Mme DUVAL
Mme DOMAT

Suppléants :

M. CHAMPENOIS
Mme NALLET
M. MARCHAND
M. GABET

Délibération n°1 : Eclairage Public rue des Renardières, sentier Paul Rouif et centre de Loisirs, sentier derrière le Gymnase et amélioration de l'éclairage à proximité du centre de Loisirs.

Rapporteur : M. CHISLARD

Considérant la volonté de la nouvelle municipalité d'améliorer l'éclairage public dans la commune de façon à sécuriser la circulation des pétons.

Suite à la proposition de 4 devis étudiés en commission voirie, urbanisme, sécurité, patrimoine et environnement en date du 28 Mai 2014.

Entreprises :	SPIE :	5 186,76 TTC
	EIFFAGE ENERGIE :	6 306,46 TTC
	SOMELEC :	5 363,93 TTC
	BENTIN :	7 614,24 TTC

Il est proposé au conseil municipal, d'autoriser la municipalité à retenir l'entreprise SPIE pour réaliser les travaux.

Il est précisé que cette dépense sera imputée sur le budget 2014

La société SPIE est retenu pour un montant de 5 186,76€

Vote : 21 pour.

Point n°1 : Réfection du sol du gymnase

Rapporteur : Michel JOLY

3 devis ont été reçus par la collectivité :

Société ST Group : 54 180 €

Environ Sport : 55 523, 54 €

Sté ARTAN : 89 245 €

Ils vont être étudiés lors de la prochaine commission travaux, voirie et patrimoine.

Questions diverses :

Intervention de Monsieur Laurent DEPAUL :

-Fête foraine du 14 au 17 Août 2014

Les papiers administratifs ont été demandés à tous les forains ainsi que les documents de sécurité des Manèges.

-Pour les cirques : le prix de séjour est fixé à 25 € par jour par emplacement, temps d'installation compris.

-Actuellement les chats errants sont pris en charge par la commune.

Une convention va être signée entre le cabinet vétérinaire NOURI et la Mairie.

Fin de la séance à 20h30